



**RECUEIL DES ACTES
DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE
D'ALSACE**

8 Décembre 2023

Numéro 118

SOMMAIRE

ARRETÉS

2023-082-DAJ-Délégation de signature ponctuelle M. Alain COUCHOT Conseiller d'Alsace Délégué à la prévention et à la santé	3
2023-083-DAJ-Délégation de signature ponctuelle Mme Karine PAGLIARULO, 14ème Vice-Présidente	4
2023-084-DAJ-Délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	5
MC-2023-0046-DRH-Arrêté portant composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail	22



ARRETE N° 2023-082-DAJ
du 6 décembre 2023

**Portant délégation de signature
ponctuelle**
Monsieur Alain COUCHOT
Conseiller d'Alsace
Délégué à la prévention et à la santé

LE PRESIDENT

- Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 1 ;
- Vu** la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;
- Vu** la délibération n° CD-2021-6-0-2 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant détermination de la composition de la Commission permanente et élection de ses membres ;

ARRETE

Article 1 :

Délégation de signature ponctuelle est donnée à Monsieur Alain COUCHOT, Conseiller d'Alsace, Délégué à la prévention et à la santé, pour signer le contrat local de santé de la Ville de Mulhouse 2024-2028, le 15 décembre 2023.

Article 2 :

Monsieur Alain COUCHOT est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/).

Le Président

Frédéric BIERRY



ARRETE N° 2023-083-DAJ
du 6 décembre 2023

**Portant délégation de signature
ponctuelle**
Madame Karine PAGLIARULO
14^{ème} Vice-présidente en charge de la
santé et de l'accompagnement des
personnes âgées et des personnes
handicapées

LE PRESIDENT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 1 ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-2 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant détermination de la composition de la Commission permanente et élection de ses membres ;

ARRETE

Article 1 :

Délégation de signature ponctuelle est donnée à Madame Karine PAGLIARULO, 14^{ème} Vice-présidente en charge de la santé et de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, pour signer la convention Action Cœur de Ville 2, le 13 décembre 2023.

Article 2 :

Madame Karine PAGLIARULO est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/).

Le Président



Frédéric BIERRY



Direction Générale Adjointe Ressources
Direction des Affaires Juridiques

ARRETE N° 2023-084-DAJ

du 6 décembre 2023

Portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

LE PRESIDENT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;

Vu la délibération n° CD-2023-1-8-6 du 6 février 2023 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant délégation de compétences au Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ;

Vu les règlements relatifs aux astreintes applicables sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace ;

Vu l'arrêté n° 2023-056-DAJ du 27 septembre 2023 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance ;

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté n° 2023-056-DAJ du 27 septembre 2023 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance est abrogé.

Article 2 :

Les agents responsables, dont les noms et fonctions suivent, reçoivent, chacun en ce qui le concerne délégation aux fins de signer tous actes relevant de leurs attributions au regard des missions de la Direction et de chacun des services composant ladite Direction.

Cette délégation s'étend notamment aux actes listés dans les annexes 1 à 4 au présent arrêté et est appliquée comme suit :

1 - délégation à titre principal ;

2 et suivants - délégation à titre subsidiaire en cas d'absence ou d'empêchement de 1, puis d'absence ou d'empêchement simultané des délégataires précédents,

et elle s'étend également aux actes listés à l'annexe 5.

Article 3 : Direction

- Monsieur Ludovic MARECHAL, Directeur ;
- Madame Léa DEFFONTAINES, Directrice adjointe 1 ;
- Madame Annabelle HURTH-BERBIGIER, Directrice adjointe 2.

Article 4 : Service Offre d'accueil en établissement

- Madame Sandie BERTHOUT, Cheffe de service, Responsable Unité Nord ;
- Monsieur Bertrand RYCHEN, Chef de service adjoint, Responsable Unité Sud ;
- Monsieur Paul BEN HACHMI, Cadre technique du social.

Article 5 : Service Accompagnement des enfants confiés Nord

- Madame Virginie CAILLO, Cheffe de service ;
- Monsieur Sylvain CORRUBLE, Chef de service adjoint.

5.1 : Equipes Territoriales ASE (ETASE)

La chaîne de signature pour les rangs 1 et 2 est déterminée selon le partage des références de situations d'enfant entre le responsable et le responsable adjoint.

A - Equipe Territoriale ASE EMS Sud

- Madame Marie OBRECHT, Responsable ;
- Monsieur Pierre DUTOR, Responsable adjoint.

B - Equipe Territoriale ASE Molsheim

- Madame Sylvie ROECK, Responsable ;
- Madame Angela MERY, Responsable adjointe.

C - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Neudorf

- Madame Christelle SCHAEFFER, Responsable ;
- Madame Imène GASMI, Responsable adjointe.

D - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Centre

- Madame Vanessa FRITSCH, Responsable ;
- Madame Fatiha IBEN KOUAR, Responsable adjointe.

E - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Meinau/Neuhof/Hautepierre

- Madame Aline REDER, Responsable ;
- Madame Julie PROUST, Responsable adjointe.

F - Equipe Territoriale ASE EMS Nord

- Madame Gaëlle LESEUX, Responsable ;
- Monsieur Simon LANG, Responsable adjoint

G - Equipe Territoriale ASE Haguenau

- Madame Dominique HAREL, Responsable ;
- Madame Dominique NUSS, Responsable adjointe.

5.2 : Unité Suivi des enfants en centres parentaux

- Madame Aline REDER, Responsable d'unité ;
- Madame Claudia FICHTER, Coordinatrice pour les Centres Parentaux.

Article 6 : Service Accompagnement des enfants confiés Sud

- Monsieur Jean-François CAILLERET, Chef de service.
- Madame Natacha WURTZ, Inspectrice Transversale en charge de la fluidité des parcours.

Unités Inspecteurs

A - Unité Inspecteur Territoire 1

- Madame Céline MARC, Inspectrice.

B - Unité Inspecteur Territoire 2

- Madame Marie SPIESS, Inspectrice.

C - Unité Inspecteur Territoire 3

- Monsieur Nicolas GENEZ, Inspecteur.

D - Unité Inspecteur Territoire 4

- Madame Sarah MEGHRICHE, Inspectrice.

E - Unité Inspecteur Territoire 5

- Madame Djémaâ BOLOGNESE, Inspectrice.

F - Unité Inspecteur Territoire 6

- Madame Anne SELEN, Inspectrice.

Article 7 : Service Adoption et Prévention

- Madame Sandrine JAHNKE, Cheffe de service.

7.1 : Unité Prévention ASE

- Monsieur Pierre-Gilles WAGNER, Responsable d'unité, jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- Madame Bouchra GODEL, Chargée de mission milieu ouvert et aide à domicile ;
- Madame Céline MEYER-ANANE, Coordinatrice.

7.2 : Unités Droit et statut de l'enfant – Accompagnement à l'adoption

7.2.1 : Unité Nord

- Madame Sévérine CASABIANCA, Responsable d'unité ;
- Madame Justine LANDFRIED, Coordonnatrice.

7.2.2 : Unité Sud

- Madame Marie-Camille JANTE, Responsable d'unité,
- Madame Déborah BALZER, Inspectrice.

Article 8 : Service MNA – Préparation à la majorité et Jeunes majeurs

- Monsieur Christophe SCHROEDER, Chef de service ;
- Monsieur Pierre-Gilles WAGNER, Responsable d'unité prévention ASE, pour les équipes 8.1 et 8.2, jusqu'au 31 décembre 2023 ;

8.1 : Unité MNA Nord

- Madame Sonia RIVIEYRAN, Responsable d'unité ;
- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord.

8.2 : Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord

- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité ;
- Madame Sonia RIVIEYRAN, Responsable d'unité MNA Nord.

8.3 : Unité MNA, Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Sud

- Madame Cécile MARIO, Responsable d'unité ;
- Madame Fanny JAEGERT, Responsable d'unité adjointe.

Article 9 : CRIP

- Madame Christiane GUR, Cheffe de service.

9.1 : Unité Nord

- Madame Nelly POINCELET, Responsable d'unité ;
- Madame Virginie JANUS, Coordonnatrice ;
- Monsieur Féthédine LACHHEB, Coordonnateur ;
- Madame Patricia MEYER, Coordonnatrice ;
- Madame Audrey WAHL, Coordonnatrice ;
- Madame Danaé ZEMBOK, Coordonnatrice ;
- Madame Mélodie PIERRON, Coordinatrice.

9.2 : Unité Sud

- Madame Lara BINDER, Responsable d'unité ;
- Madame Hélène BERBETT, Coordonnatrice ;
- Madame Joschka NICOLAS, Coordonnatrice ;
- Madame Mireille BRICE ENGLER, Coordinatrice ;
- Madame Marie FREY, Coordinatrice.

Article 10 : Foyer de l'enfance

- Monsieur Clément METZ, Directeur,
- Monsieur Fabrice REMANDE, Directeur adjoint ;
- Madame Anne MAGDELAINE, Responsable du Service Finances.

Article 11 : Cité de l'enfance

- Madame Frédérique MACQUET, Directrice ;
- Madame Fabienne CAUVIN, Responsable Administratif et Financier ;
- Madame Samira LAMAALAM, Cheffe de service Educatif, Pavillon DE VINCI - Unité SAE ;
- Madame Sandrine TRESCHER, cheffe de service Educatif, Pavillons DORE - HARING ;
- Monsieur Frédéric KIPPELEN, Chef de service Educatif, Pavillons MATISSE – PICASSO

Article 12 : Unité administrative et financière

- Madame Aude SCHOENFELDER, Responsable d'unité.

Article 13 : Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux

- Madame Marina BREHIN, Cheffe de service ;
- Madame, Julie DEMANGE, Cheffe de service adjointe et Responsable de l'unité Sud, à compter du 1^{er} février 2023 ;
- Madame Christine COLLIN, Responsable de l'unité Nord.

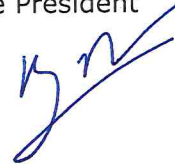
Article 14 :

Les agents concernés par une astreinte de décision, une astreinte adoption ou par les permanences du service, prévue par les règlements susvisés, ou toutes autres documents, bénéficient, dans la période où ils sont chargés de cette astreinte ou d'une permanence, d'une délégation de signature afin de prendre les décisions immédiates, adaptées et nécessaires aux circonstances, conformément à l'annexe 5 au présent arrêté.

Article 15 :

Les agents délégataires, cités dans les articles qui précèdent, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/).

Le Président



Frédéric BIERRY

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chief de service	Chief de service adjoint	Responsable d'équipe/ d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité MNA Nord	Responsable d'Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord	Responsable d'Unité prévention ASE	Chief de Service Adoption et Prévention	Chief de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chief de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe/ d'unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre LSF d'astreinte	Charité de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social		
Direction	Actes en lien avec les astreintes et les permanences en matière d'aide sociale à l'enfance (notamment adoption, enfants confiés, mineurs non accompagnés)																	1					
	Conventions d'accueil d'un collaborateur occasionnel, bénévole, dans le cadre du dispositif de bénévolat pour les bénéficiaires du rSa																						
	Certification exécutoire des arrêtés et décisions du Président pris sous le timbre de la Direction	1	2	3																			
	Mandats/pouvoirs pour déposer plainte et constitution partie civile																						
	Mandat de représentation en justice (Cour d'appel)																						
	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant																						
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substituent ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1																					
Unité administrative et financière	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés à l'exception de ceux listés pour le service accompagnement des enfants confiés ; Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs et l'unité droit et statut de l'enfant	2	3	4														1					
Service Adoption - Prévention	Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état	6	7	5	4									2	3			1					
	Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état accueillis chez un tiers bénévole administratif	4	5	3	1									3	2								
	Pupilles																						
	Arrêtés d'admission d'un enfant en tant que pupille de l'Etat	5	6	4					1	2													
	Mémoires produits dans le cadre des recours contre ces arrêtés	2	3	1																			
	Conventions de parrainage/appariement / tiers bénévoles administratif	5	6	4					1	2													
	Adoption et Droit																						
	Décisions relatives à l'agrément adoption sauf les décisions de refus et les recours gracieux	2																					
	Décisions de refus et les recours gracieux relatives à l'agrément adoption	1																					
	Conventions de placement de l'enfant en vue d'adoption et convention de préparation à l'accueil.	6	7	5					1	2												3	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) après la fin de mesure																						
	Certification conformes des documents produits relatifs à l'agrément en matière d'adoption internationale	5	6	4					1	2													
	Attestations concernant l'agrément et l'adoption (maintien, validité, suivi et placement)																						
	Gestion des biens et des comptes bancaires																						
	Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...) pour tous les enfants confiés	3	4	2																			
	Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne pour les enfants sous DAP et tutelle	6	7	5					1	2												3	
	Accompagnement des enfants confiés																						
	Accueils administratifs																						
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement), sauf sur recours gracieux	6	7	5					1	2												3	
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	2	3	1																			
	Tout statut																						
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	7	5					1	2												3		
Mesures préventives																							
Pour le territoire de la Ville de Strasbourg, les décisions relatives aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (TISF, aide-ménagère, AFASE, AED, MAESF) sauf sur recours gracieux	6	7	5	4																3	2		
Décisions de mise à l'abri d'urgence de femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans (non confiés) en hôtel	5	6	4	3										1							2		
Pour le territoire de la Ville de Strasbourg, les décisions sur recours gracieux aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (TISF, aide-ménagère, AFASE, AED, MAESF)	3	4	2	1																			

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe/unité	Responsable d'Unité Nord Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'unité MNA Nord	Responsable d'unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord	Responsable d'unité prévention ASB	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés Nord	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés Nord	Responsable d'équipe/unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre AGE d'astreinte	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social		
Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Unité MNA Nord	Bons de commande hors marchés relatifs aux MNA (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	6	7	5	4									2	3		1						
		Demande de paiement de la participation forfaitaire de l'Etat aux dépenses engagées au titre de la phase d'évaluation et de mise à l'abri des personnes se présentant comme MNA	5	6	4	3					1	2												
		Parrainage																						
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	6	7	5	3						1	2	4										
		Gestion des biens et des comptes bancaires																						
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	6	7	5	3						1	2	4										
		Accueils immédiats																						
		Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	6	7	5	3					1	2	4											
		Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs aux accueils immédiats administratifs	2	3	1																			
		Décisions de prise en charge, de fin de prise en charge et de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées émises notamment à la suite de l'évaluation de la minorité et de l'isolement	6	7	5	3						1	2	4										
	Toutes décisions de retrait ou d'abrogation des décisions de prise en charge, de fin de prise en charge ou de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées	1	3	2																				
	Tutelle et DAP																							
	Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	6	7	5	3						1	2	4											
	Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord	Bons de commande hors marchés relatifs aux jeunes majeurs (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	6	7	5	4										2	3		1					
Accompagnement jeunes majeurs																								
Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)		6	7	5	3						2	1			4	5								
Décisions relatives aux bulletins entrée protection		3	2	1											5	4								
Décisions relatives aux recours gracieux CJM	1	2																						

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe d'unité Nord	Responsable d'Unité de statut de l'enfant	Responsable d'Unité de statut de l'enfant	Responsable d'Unité MMA Nord	Responsable d'Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord	Responsable d'Unité Prévention ASE	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe d'unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social			
Service Accompagnement des enfants confiés	Unité suivi des enfants en centres parentaux	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants en centres parentaux (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	5	4	6	2	3											1							
		Accompagnement Femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans																							
		Décisions relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux (lorsque l'enfant est confié ou la mère mineure est confiée) sauf sur recours gracieux	5	4	6	3	2																	1	
		Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux	3	2	4	1																			
		Accueils administratifs																							
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	4	3	2																1	
		Décisions en matière de participation financière																							
		Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																			
		Tout statut																							
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	4	3	2																1	
	Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2																			
	Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers																								
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1																				
	ETASE	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement) et pupilles de l'état	5	4	6	2	3												1						
		Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés accueillis chez un tiers bénévole administratif	4		3									1					2						
		Bons de commande hors marchés relatifs aux séjours colonies des enfants confiés accueillis chez des assistants familiaux, pupilles de l'état et enfants hors département .	5	4	6	1	2												3						
		Parrainage																							
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	6	5	7	3	4		1										2						
		Arrêté portant sur la prise en charge financière de l'accueil d'un enfant																	1						
		Accompagnement des enfants confiés																							
		Accueils administratifs																							
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	3	4		1										2						
		Décisions en matière de participation financière																	1						
		Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																			
Tutelle et DAP																									
Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP		6	5	7	3	4		1										2							
Tout statut																									
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	3	4		1										2								
Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	3			1	2												1								
Accompagnement jeunes majeurs																									
Décisions relatives aux bulletins entrée protection	3	1	2																						

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité MMA Nord	Responsable d'Unité Préparation à la majorité et Jeunes mineurs Nord	Responsable d'Unité prévention ASE	Chef de Service Adoption et prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe d'unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social		
Service Accompagnement des enfants confiés	Tutelle, DAP, AE																						
	Appel des décisions rendues par le Juge des enfants et le Juge des tutelles	3	2	4	1																		
Service Offre d'accueil en établissement	Arrêtés portant création, modification, cession ou transfert d'autorisation d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (établissements et services socio et médico sociaux en application des articles L 313-1 et suivants du CASF).	1	2	3																			
	Toute décision dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure de fermeture des lieux de vie et d'accueil autorisés ou non et plus généralement des établissements accueillant des mineurs de l'aide sociale à l'enfance qui relèvent d'une autorisation (conjointe ou non) du Président de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que toute décision se rapportant à l'ouverture, la fermeture et le fonctionnement des établissements déclarés en vertu de l'article L.321-1 du code de l'action sociale et des familles (notamment décision d'opposition).	1	2	3																			
	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants hors département	7	6	8	4	5									2	3							
															3	2		1					
	Accompagnement des enfants confiés																						
	Conventions de séjour en lieux de vie	3	2	4	1																		
	Conventions en matière de prise en charge exceptionnelle (hébergement, accompagnement ou renforcement des moyens d'une structure pour un accueil particulièrement complexe)	3	2	4	1																		
	Accueils administratifs																						
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	5	4	6	2	3																	1
	Décisions en matière de participation financière																						
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																		
	Tout statut																						
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	4	6	2	3																	1	
Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2																		
Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers																							
Appel des décisions rendues par le Juge des enfants et le Juge des tutelles	3	2	4	1																			
CRIP	Informations préoccupantes																						
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (établissement mis en cause)	2	3	4	1																		
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (AssFam mis en cause)	2	4	3	1																		
	Décisions relatives à une IP hors établissement ou AssFam (classement, signalement)	4	5	6	3		2															1	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs relatifs aux IP et signalements	3	4	5	2		1																
	Accueils immédiats																						
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	4	5	6	3		2																1
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	2	3	4	1																		
Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	2	3	4	1																			
Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes	2	3	4	1																			
Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux	Contrats à durée déterminée ou indéterminée des assistants familiaux en cas d'urgence (exécution du placement dans les 72 heures), dérogation à la compétence exclusive de la DRH en la matière	4	5	3	1	2																	
	Décisions de rejet des candidatures des assistants familiaux	5	6	4	1	2	3																
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	5	6	4	3	2	1																
	Autorisation exceptionnelle à dépasser l'agrément des assistants familiaux	5	6	4	3	2	1																

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Cher de service	Cher de service adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	Responsable d'équipe / d'unité	Responsable d'Unité Sur Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité Nos Droit et Statut de l'enfant	Cher de Service Adoption et Prévention	Responsable d'équipe / d'unité adjoint	Cher de service des mineurs confiés SUD	Inspecteur	Inspecteur Transversal	Coordonnateur	Cadre ASE d'astreinte			
Direction	Actes en lien avec les astreintes et les permanences en matière d'aide sociale à l'enfance (notamment adoption, enfants confiés, mineurs non accompagnés)																		1		
	Conventions d'accueil d'un collaborateur occasionnel, bénévole, dans le cadre du dispositif de bénévolat pour les bénéficiaires du rSa	1	3	2																	
	Certification exécutoire des arrêtés et décisions du Président pris sous le timbre de la Direction																				
	Mandats/pouvoirs pour déposer plainte et constitution partie civile																				
	Mandat de représentation en justice (Cour d'appel)																				
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant																				
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1																			
Unité administrative et financière		Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés à l'exception de ceux listés pour le service accompagnement des enfants confiés ; l'unité MNA, préparation à la majorité et jeunes majeurs ; Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux et l'unité droit et statut de l'enfant	2	4	3			1													
Service Adoption - Prévention	Unité Droit et Statut de l'Enfant - Accompagnement à l'adoption	Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état	5	6	4	3			1					2							
		Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état accueillis chez un tiers bénévole administratif	4	5	3	1			2												
		Pupilles																			
		Conventions de parrainage/appariement / tiers bénévoles administratif	6	7	5					2		3	4							1	
		Arrêtés d'admission d'un enfant en tant que pupille de l'Etat	5	6	4						1	2	3								
		Mémoires produits dans le cadre des recours contre ces arrêtés	2	3	1																
		Adoption et Droit																			
		Convention de placement de l'enfant en vue d'adoption et convention de préparation à l'accueil.	6	7	5						2	3	4								1
		Décisions relatives à l'agrément adoption sauf les décisions de refus et les recours gracieux	2										1								
		Décisions de refus et les recours gracieux relatives à l'agrément adoption	1	2																	
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements)																			
		Certification conformes des documents produits relatifs à l'agrément en matière d'adoption internationale	5	6	4						1	2	3								
		Attestations concernant l'agrément et l'adoption (maintien, validité, suivi et placement)																			
		Gestion des biens et des comptes bancaires																			
		Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)	3	4	2								1								
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	6	7	5						2	3	4								1
		Accueils immédiats																			
		Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	6	7	5						2	3	4								1
		Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	3	4	2								1								
		Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs																			
		Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes	2	3	1																
		Accompagnement des enfants confiés																			
Accueils administratifs																					
Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement), sauf sur recours gracieux	5	6	4						2			3							1		
Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	2	3	1																		
Tout statut																					
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	6	4						2			3							1		
Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	3	4	2									1									

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués																	
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	Responsable d'équipe / d'unité	Responsable d'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Chef de Service Adoption et Prévention	Responsable d'équipe / d'unité adjoint	Chef de service Accompagnement des enfants Conflits SUD	Inspecteur	Inspecteur Transversal	Coordonnateur	Chargé ASE d'astreinte		
Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Unité MNA, Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Bons de commande hors marchés pour la prise en charge urgente des MNA (vêtue, transport, pharmacie, laboratoire, alimentation)	5	7	6	4		3	1			2							
		Bons de commande hors marchés relatif à la prise en charge courante des MNA (vêtue) et bon de commande liquidité auprès d'ACCES pour l'argent de poche.	4	5	3	1		2											
		Bons de commande hors marchés relatif à la prise en charge courante des MNA (hors vêtue) et jeunes majeurs	5	6	4	3		1						2					
		Parrainage																	
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	5	6	4	3			2				1						
		Gestion des biens et des comptes bancaires																	
		Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)	3	4	1	2													
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	5	6	4	3			2				1						
		Accueils immédiats																	
		Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	5	6	4	3			1				2						
		Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs																	
		Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	2	3	1														
		Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes																	
		Décisions de prise en charge, de fin de prise en charge et de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées émises notamment à la suite de l'évaluation de la minorité et de l'isolement	5	6	4	3			1				2						
		Toutes décisions de retrait ou d'abrogation des décisions de prise en charge, de fin de prise en charge ou de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées	1	3	2														
		Accompagnement jeunes majeurs																	
		Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)	5	6	4	3			1				2						
		Décisions relatives aux bulletins entrée protection	3	2	1														
		Accompagnement Femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans																	
		Décisions relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux sauf sur recours gracieux	5	6	4	3			1				2						
		Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux	3	4	2	1													
		Tout statut																	
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	6	4	3			1				2						
Tutelle et DAP																			
Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	5	6	4	3			2				1								

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués																								
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Cher de service	Cher de service adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	Responsable d'équipe d'unité	Responsable d'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Cher de Service Adoption et Prévention	Responsable d'équipe d'unité adjoint	Cher de service des enfants confiés SUD	Inspecteur	Inspecteur Transversal	Coordonnateur	Cadre ASE d'astreinte									
Service Accompagnement des enfants confiés	Unités Inspecteurs	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	4	3	5	2			1																	
		Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés accueillis chez un tiers bénévole administratif	4		3					2				1												
		Parrainage																								
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif		5	4	6	3									1	2									
		Gestion des biens et des comptes bancaires																								
		Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)		4	2	3	1																			
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne		5	6	4	3									1	2									
		Accueils immédiats																								
		Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux		5	4	6	3									1	2									
		Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs																								
		Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs		3	2	4	1																			
		Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes																								
		Accompagnement des enfants confiés																								
		Accueils administratifs																								
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux		5	4	6	3									1	2									
		Décisions sur recours gracieux relatifs aux contrats d'accueil administratif		3	2	4	1																			
		Décisions en matière de participation financière		5	4	6	3									1	2									
		Tutelle et DAP																								
		Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP		5	4	6	3									1	2									
		Tout statut																								
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles		5	4	6	3									1	2									
		Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire et Cour d'Appel)																								
		Accompagnement jeunes majeurs																								
Décisions relatives aux bulletins entrée protection		3	1	2																						

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Actes faisant grief délégués																
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	Responsable d'équipe / d'unité	Responsable d'Unité sur Droit et Facteur de l'enfant	Responsable d'Unité sur Droit et état de l'enfant	Chef de Service Adoption et Prévention	Responsable d'équipe / d'unité adjoint	Chef de service Accompagnement des enfants confiés SUD	Inspecteur	Inspecteur Transversal	Coordonnateur	Cadre AGE d'astreinte	
Service Accompagnement des enfants confiés	Tutelle, DAP, AE																	
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1													
Service Offre d'accueil en établissement	Arrêtés portant création, modification, cession ou transfert d'autorisation d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (établissements et services socio et médico sociaux en application des articles L 313-1 et suivants du CASF).	1	2	3														
	Toute décision dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure de fermeture des lieux de vie et d'accueil autorisés ou non et plus généralement des établissements accueillant des mineurs de l'aide sociale à l'enfance qui relèvent d'une autorisation (conjointe ou non) du Président de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que toute décision se rapportant à l'ouverture, la fermeture et le fonctionnement des établissements déclarés en vertu de l'article L.321-1 du code de l'action sociale et des familles (notamment décision d'opposition).	1	2	3														
	Accompagnement des enfants confiés																	
	Conventions de séjour en lieux de vie	3	2	4	1													
	Conventions en matière de prise en charge exceptionnelle (hébergement, accompagnement ou renforcement des moyens d'une structure pour un accueil particulièrement complexe)	3	2	4	1													
CRIP	Informations préoccupantes																	
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (établissement mis en cause)	3	4	5	2			1										
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (AssFam mis en cause)	3	5	4	2			1										
	Décisions relatives à une IP hors établissement ou AssFam (classement, signalement)	4	6	5	3			2								1		
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs relatifs aux IP et aux signalements	3	4	5	2			1										
	Accueils immédiats																	
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	4	5	6	3			2									1	
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	2	3	4	1													
	Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	2	3	4	1													
Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes	2	3	4	1														
Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux	Bons de commande hors marchés pour la prise en charge urgente des enfant accueillis en famille d'accueil (vêtue, matériel puériculture, ...)	6	5	3	2	1	4											
	Contrats à durée déterminée ou indéterminée des assistants familiaux en cas d'urgence (exécution du placement dans les 72 heures), dérogation à la compétence exclusive de la DRH en la matière																	
	Décisions de rejet des candidatures des assistants familiaux	4	5	3	2	1												
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier																	
Autorisation exceptionnelle à dépasser l'agrément des assistants familiaux	4	5	3	2	1													

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur ASE	Directeur PDE	Directeur PDE adjoint	Responsable service finances	Cadre d'astreinte
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant					
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1				
	Actes en lien avec les astreintes					1
	Actes relatifs aux instances de l'établissement (CHSCT, CAP, conseil de surveillance)	3	1	2		
	Conventions financières ou de partenariat	3	1		2	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	1	3	2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	3	1	2		

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Délégation de signature						
		Directeur ASE	Directrice Cité de l'Enfance	Chef de service éducatif Pavillons Doré - Matisse	Chef de service éducatif Pavillon De Vinci - Unité SAE	Chef de service éducatif Pavillons Haring - Picasso	Responsable Administratif et Financier	Centre d'astreinte
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant	1						
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.							
Cité de l'Enfance	Actes en lien avec les astreintes							1
	Conventions financières ou de partenariat	3	1				2	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	3	1				2	
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	2	1					
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	1	5	3	4	2	
Pavillons Doré - Haring	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3	1			2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1	3			2	
Pavillon De Vinci - Unité SAE	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3		1		2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1		3		2	
Pavillons Matisse - Picasso	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3			1	2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1			3	2	

ASTREINTES DE DECISION ET ADOPTION

Cadres effectuant les astreintes et les permanences du service	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes et des permanences
<p> HURTH-BERBIGIER Annabelle DEFFONTAINES Léa FREDERIC Sabine GUR Christiane WAGNER Pierre-Gilles GODEL BOUCHRA CAILLO Virginie IBEN KOUAR Fatiha SCHAEFFER Christelle GASMI Imène REDER Aline PROUST Julie HAREL Dominique NUSS Dominique LESEUX Gaëlle Simon LANG, LEROY Honorine ROECK Sylvie OBRECHT Marie MERY Angela FRITSCH Vanessa Céline MARC DUTOR Pierre BINDER Lara BOLOGNESE Djemaa CAILLERET Jean-François WURTZ Natacha GENEZ Nicolas COLLIN Christine BALZER Déborah MARIO Cécile MAUGRAS Valérie MEGHRICHE Sarah NICOLAS Joschka POINCELET Nelly RYCHEN Bertrand SPIESS Marie SELEN Anne MEGAT Lila BERBETT Hélène BRICE ENGLER Mireille FRECHARD Carinne SCHROEDER Christophe STREHLAU Réjane FREY Marie </p>	<p>Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant</p>

Cadres et agents effectuant les astreintes à la Cité de l'Enfance	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes
MACQUET Frédérique LAMAALAM Samira DAYA Khalid KIPPELEN Frédéric TRESCHER Sandrine	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes au Foyer de l'Enfance	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes
METZ Clément REMANDE Fabrice OBERLE Gabrielle MARTIN Kerstin BOULAARAB Nathalie DEBLAY Sabine MUGULTAY Séverine STIRNEMAN Sandrine GWISS Jean-Luc BARONNET Thibaut DECOR Thierry	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes adoption	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes adoption
GRADT Christiane STIEGLER Stéphanie LANDFRIED Justine CASABIANCA Séverine	Procès-verbaux de remise d'un enfant en qualité de pupille de l'Etat

ARRETE N° MC-2023-0046-DRH

**ARRETE PORTANT
COMPOSITION DE LA
FORMATION SPECIALISEE EN
MATIERE DE SANTE, DE
SECURITE ET DE CONDITIONS
DE TRAVAIL**

A Strasbourg, le 6 décembre 2023

Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU** le Code général de la fonction publique,
- VU** le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- VU** le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,
- VU** la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée,
- VU** la délibération n° CP-2022-5-1-4 de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 16 mai 2022, décidant notamment de maintenir le paritarisme numérique au sein des instances représentatives, fixant le nombre des représentants du personnel et des représentants de la collectivité au titre de titulaires à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de la Collectivité européenne d'Alsace respectivement au nombre de 15 et décidant le doublement du nombre de représentants du personnel suppléants au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de la Collectivité européenne d'Alsace au nombre de 30,
- VU** le procès-verbal du 08 décembre 2022 relatif aux élections pour la représentation du personnel au comité social territorial pour la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU** le résultat des élections départementales du 20 juin 2021 et du 27 juin 2021 pour la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU** l'arrêté n° MC-2023-0036-DRH du 12 octobre 2023 portant composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de la Collectivité européenne d'Alsace,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination de désigner, parmi les membres de l'organe délibérant et les agents de la collectivité, les représentants de la collectivité à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail,

CONSIDERANT qu'il appartient aux organisations syndicales de désigner les représentants du personnel du comité social territorial pour siéger à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au titre de titulaires,

CONSIDERANT qu'il appartient aux organisations syndicales de désigner librement les représentants du personnel siégeant à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au titre de suppléants,

CONSIDERANT la démission de M. André-Paul MARTIN de son mandat de représentant suppléant du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, en date du 13 novembre 2023 avec effet au 1^{er} décembre 2023,

CONSIDERANT la nouvelle désignation d'un représentant suppléant du personnel du syndicat FAFPT, en date du 13 novembre 2023 avec effet au 1^{er} décembre 2023, conformément aux dispositions des articles 18 et 20 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021,

ARRETE

ARTICLE 1ER :

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail les membres suivants :

Représentants titulaires

M. François KIEFFER	CFDT
Mme Valérie MONTET	CFDT
Mme Stéphanie ANTONY	CGT
M. Christophe DI GRANDE	FAFPT
Mme Mareïke JEANNENOT-LEMBLE	FO
M. Maxime HERTWECK	FO
Mme Souad CORTONE D'AMORE	FO
M. Rémy WOLFF	FO
Mme Chantal RIETSCH	FO
Mme Céline KUGLER	FO
M. Elena SORG	FO
M. Christophe ODERMATT	FO
Mme Sarah TORDJMAN	FO
Mme Véronique BAHIT	UNSA
Mme Joëlle VERGUET	UNSA

Représentants suppléants

Mme Doris BERGMANN	CFDT
M. Julien GIROULT	CFDT
M. Murielle ROEMER	CFDT
M. Marie-Laure RUEDA	CFDT
M. Christophe WITTMANN	CGT
Mme Fabienne DRAGONI	CGT
M. Vincent BOUCARD	FAFPT
M. Maxime WIRTH	FAFPT
M. Thierry DILLY	FO
Mme Laure BERNARD	FO
Mme Christelle DURAND	FO
Mme Sylvie BURGER	FO
Mme Nancy EHALT	FO
M. Anthony BUCAMP	FO
M. Alexandre BOISSY	FO
Mme Agnès RIETHMULLER	FO
M. Frédéric PAPINAUD	FO
Mme Margaux FREY	FO
M. Frédéric MARTIN	FO
Mme Sabrina BOFFETY	FO
Mme Elisabeth GOMES	FO
M. Rémy BORRELLI	FO
M. Ludovic BAUMANN	FO
M. Nicolas CUNY	FO
Mme Audrey SCHUH	FO
Mme Justine BEMER	FO
M. Fawzi AHADDAOUI	UNSA
M. Albert SIZERE	UNSA
M. José GONZALEZ	UNSA
M. Yannick ROUBINET	UNSA

ARTICLE 2 :

Sont désignés en qualité de représentants de la collectivité à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail les membres suivants :

Représentants titulaires

M. Pierre BIHL	1 ^{er} Vice-Président de la collectivité, Président de l'instance
M. Marc MUNCK	11 ^{ème} Vice-Président de la collectivité
M. Michel LORENTZ	Conseiller d'Alsace
Mme Marie-Paule LEHMANN	Conseillère d'Alsace
Mme Christelle ISSELE	Conseillère d'Alsace
Mme Danielle DILIGENT	Conseillère d'Alsace
Mme Nicole BEHA	Conseillère d'Alsace
M. Florian KOBRYN	Conseiller d'Alsace
M. Joseph KAMMERER	Conseiller d'Alsace
Mme Patricia BOHN	Conseillère d'Alsace
M. Vincent BARBIER	Directeur Général des Services
M. Laurent DARLEY	Directeur Général Adjoint Environnement
Mme Stéphanie TACHON	Directrice Générale Adjointe Ressources
Mme Pauline COLLONGUES	Directrice des Ressources Humaines
M. Vincent JUNG	Directeur Pôle Dialogue Social et Conditions de Travail

Représentants suppléants

Mme Michèle ESCHLIMANN	12 ^{ème} Vice-Présidente de la collectivité
M. André ERBS	15 ^{ème} Vice-Président de la collectivité
Mme Monique HOULNE	Conseillère d'Alsace
M. Jean-Luc SCHILDKNECHT	Conseiller d'Alsace
Mme Chantal JEANPERT	Conseillère d'Alsace
Mme Isabelle HECTOR - BUTZ	Conseillère d'Alsace
Mme Annick LUTENBACHER	Conseillère d'Alsace
M. Guillaume KLEINPETER	Directeur Général Adjoint Attractivité
M. Paul GEOFFROY	Directeur Général Adjoint Solidarités
Mme Delphine COIGNARD	Directrice Appui et Pilotage – DGA Ressources
Mme Nadège ASSANI	Directrice Appui et Pilotage – DGA Attractivité
Mme Marie-Christine RUH	Directrice de l'Immobilier et des Moyens Généraux
Mme Barbara CLIGNY	Directrice Appui et Pilotage – DGA Environnement
Mme Marie COLLET	Directrice Appui et Pilotage – DGA Solidarités
Mme Anne LONGUE	Responsable du Service Promotion de la Santé et de la Sécurité au Travail

ARTICLE 3 :

Monsieur Pierre BIHL, 1^{er} Vice-Président, est désigné Président de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

ARTICLE 4 :

Le secrétariat administratif de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est assuré par un agent du Service Dialogue Social du Pôle Dialogue Social et Conditions de Travail.

ARTICLE 5 :

L'arrêté n° MC-2023-0036-DRH du 12 octobre 2023 portant composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de la Collectivité européenne d'Alsace est abrogé.

ARTICLE 6 :

Les représentants cités dans les articles qui précèdent, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/).



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu

Direction des services de l'Assemblée

Directeur de la publication : Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace